

# Procès-verbal de sélection des dossiers de candidature du Master d'Informatique Médicale et Système d'Information en Santé (M IMSIS), deuxième promotion. Session de 2018-2019

La commission de sélection de dossiers de candidatures s'est réunie ce mardi 18 décembre 2018 à l'Institut Supérieur des Sciences de la Santé de l'Université Nazi BONI de Bobo-Dioulasso et a procédé à la délibération.

Sous réserve de contrôle approfondi les candidats dont les noms suivent sont retenus par ordre de mérite, après étude de dossiers :

## 1. Candidats admis :

Numéro	Nom & Prénoms	Sexe	Date de naissance
1	TRAORE Nisi Mamadou	M	25/04/1988
2	SAWADOGO Harouna	M	10/08/1982
3	SAWADOGO Arnaud	M	10/02/1982
4	KABRE Fabrice Arnold	M	07/12/1994
5	DIALLO Boubakar	M	13/02/1990
6	BELEM Rasmané	M	en 1979
7	SANOU Zouma Karidjata	F	27/11/1992
8	TAO Gaoussou	M	16/09/1990
9	BAMBORE Fidéline R. Ornella	F	21/04/1995
10	KOMBASSERE Elie	M	en 1993
11	ARDANE Nidhoimi	M	14/04/1996
12	KIEMDE W. Esther Christelle	F	13/01/1996
13	SOGO Armel Emmanuel	M	16/08/1995
14	ZONON Issouf	M	12/11/1992
15	KAGAMBEGA Emmanuel	M	en 1990
16	SANOU Yaya Sozanga	M	en 1992
17	SEYNOU Mohamed	M	30/08/1993
18	OUATTARA Thomas Alassane	M	09/03/1993
19	FOFANA Issouf	M	12/09/1995
20	KONE Issouf	M	28/09/1993

Arrêté la présente liste à vingt (20) noms

## 2. Liste d'attente :

Numéro	Nom & Prénoms	Sexe	Date de naissance
21	NIAMBA Adama	M	29/09/1994
22	METOUALE S. D Augustin	M	28/05/1992
23	YUBARE aristide Bienvenue	M	24/05/1992
24	N'DO Evariste	M	07/08/1989
25	BERTHE Souleymane	M	07/07/1992
26	KALMOGO Jacques	M	25/07/1994
27	TRAORE Z. Ali Mohamed	M	11/08/1996
28	OUEDRAOGO Souhoude	M	25/08/1997
29	ASHIBINANIAHU Adisa	M	20/10/1989
30	DABIRE D Dieudonné	M	15/03/1994

Arrêté la présente liste d'attente à dix (10) noms

Pour les candidats déclarés admis, l'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après confirmation du candidat par mail à l'adresse, [secretariat.imsis@gmail.com](mailto:secretariat.imsis@gmail.com) et du versement d'au moins la moitié des frais de formation et la totalité des frais d'inscription.

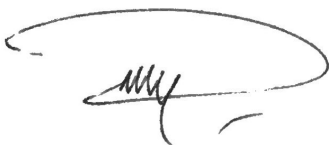
Les candidats retenus doivent prendre contact immédiatement avec la scolarité de l'INSSA pour les formalités d'inscription administratives et pédagogiques.

La prise de contact administrative avec les étudiants retenus est prévue pour le lundi 07 janvier 2018 et le début des cours le lundi 14 janvier 2018 sur le site de l'INSSA.

NB. Les candidats retenus et qui avaient déposé leurs dossiers avec des attestations d'admissibilité devront se mettre à jours avant le début des cours. Passé ce délai, il sera fait appel à la liste d'attente.

Par ailleurs la priorité sera accordée aux candidats ayant la possibilité de payer les frais afférents à leur formation (qu'ils soient de la liste des admis ou de la liste d'attente)


Le Coordonnateur du Master



**Dr Seydou G. BARRO**

Le Directeur de l'INSSA et Pr

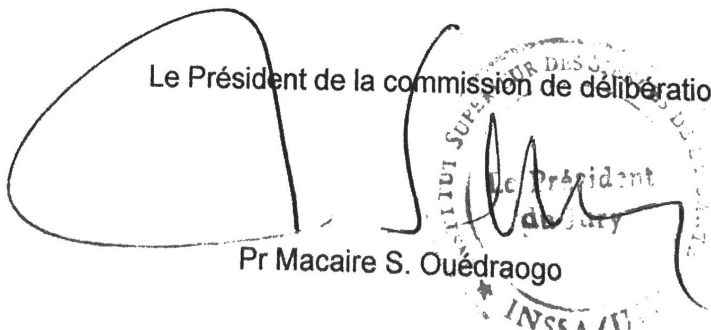
La Directrice Adjointe



**Pr T. Marcelline YAMEOGO**



Le Président de la commission de délibération



**Pr Macaire S. Ouédraogo**

